

Biodiversité versus brevet

Par Christophe NOISETTE

Publié le 17/05/2011

Le Centre Europe - Tiers monde a publié en mars 2011 un excellent recueil d'articles rédigés par des auteurs du Nord et du Sud qui démontrent que la mise en place de droits de propriété intellectuelle sur la biodiversité est une impasse aux funestes conséquences. Sont ainsi décryptées les notions de biopiraterie, de "partage des bénéfices" mis en place par la Convention sur la diversité biologique, qui s'apparente souvent à un piège, et les lois sur les semences qui réduisent la biodiversité et la liberté des paysans. Ce livre aborde aussi la question des alternatives pour retrouver une souveraineté sur les semences.

« La propriété intellectuelle contre la biodiversité », éd. CETIM, 8 euros, Collectif des Editeurs indépendants, 01 45 41 14 38 ou <mailto:collectif.ei@gmail.com>

Adresse de cet article : https://infogm.org/article_journal/biodiversite-versus-brevet/